



Édito : La belle dame se porte bien, et vaut bien ce coup de chapeau !

Certes, elle a un peu vieilli... mais s'est laissée pomponner au fil des ans pour rester aussi pimpante que dans sa prime jeunesse.

Et c'est vrai qu'elle a toujours aussi fière allure avec ses baies ouvrant sur la plaine et son paysage verdoyant, ses cours immenses et ses salles de classe confortables où il fait bon apprendre.

Parce qu'il s'agit bien de cela. L'école c'est un bien précieux, le lieu où l'on apprend, où l'on devient des citoyens éclairés et instruits, où l'on s'imprègne peu à peu de la devise de la République : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Attaché à ces valeurs, le Conseil Municipal et son maire, Roland Joffre, veillent depuis 10 ans sur notre école. D'importants travaux de rénovation ont été menés : changement de la totalité des huisseries et des volets, réfection des salles de classe et de la salle de restauration, modernisation de l'équipement informatique, installation de nouveaux jeux de cour... Sans jamais cesser de viser la qualité du service : une cantine avec des repas cuisinés sur place par une cantinière de métier, du personnel qualifié pour encadrer les enfants et un accueil de loisirs créé dès 2009 qui, suivant des projets construits, propose des activités variées.

Mais tous ces efforts seraient vains sans l'implication de l'équipe enseignante, du personnel, de l'association des parents d'élèves et des bénévoles qui tous, œuvrent au service des enfants.

C'est parce que ces valeurs républicaines sont importantes pour notre Conseil Municipal, que l'école est au cœur de nos préoccupations et qu'elles ont guidé nos choix politiques pour la vie de la cité. Et c'est bien !

Nous sommes ce qu'on nous a appris... pour toujours !

Comme le fut la plantation de l'arbre de la laïcité, ce cinquante-nième est une belle occasion de rappeler notre attachement à l'école publique. Et pour retracer le chemin parcouru, vous trouverez dans la rubrique « brin d'histoire » un bref résumé des recherches de Marc Porte, président de l'association Olt'His, intitulé « Livinhac et son école ».



Brin d'histoire :

Petite histoire de l'école publique à Livinhac le Haut

50 ans, c'est court sur l'échelle du temps et il est difficile d'y assoier une histoire marquante.

Pour son rôle important, pour ce lieu d'apprentissage, de sociabilité, de partage, il nous paraît utile et opportun de rappeler brièvement le cheminement de notre école publique, en partant d'un peu plus loin, voire de son avènement au XX^{ème} siècle. Aussi, en cette occasion, nous vous proposons un texte résumé extrait d'un cahier « Livinhac et son école » écrit en 2014 par Marc PORTE.

« C'est au début du XX^{ème} siècle que l'école publique apparaît dans notre village. Certes, l'instruction existait avant et pouvait être dispensée aux enfants, mais les soubresauts dus aux successions des divers régimes d'état mettaient souvent à mal sa stabilité et sa neutralité.

En 1881, les événements politiques amènent le républicain Jules FERRY au pouvoir. Son projet est de transformer l'instruction en éducation. Il veut que l'école soit accessible et imposée à tous les enfants. L'école devient gratuite, obligatoire, mais aussi laïque. Exit des écoles religieuses... Ainsi, à partir de 1886, dans les écoles publiques de tout ordre, l'enseignement est exclusivement confié à un personnel laïc et les enseignants appartenant à une congrégation enseignante religieuse durent cesser leur fonction. Ce fut le cas pour les « frères Viateurs », enseignants religieux qui instruisaient jusqu'alors les garçons (départ en 1893), mais aussi pour les sœurs de la sainte famille qui instruisaient les filles (arrêté en 1904).

Bien sûr, toutes ces réformes se firent dans la douleur et une guerre sans pitié opposera « l'école de Dieu » à « l'école du diable » ! A Livinhac, ce fut la consternation ! Les gens du village, habituellement paisibles et honnêtes, échangeaient des propos violents et subversifs... Les conversations les plus banales dégénéraient parfois en querelles passionnées entre « blancs » et « rouges ». Des réflexions aigres-douces on en venait aux menaces et parfois aux coups.

Donc, en ce début de XX^{ème} siècle, place aux maîtres laïcs pour diriger l'école publique des garçons, et le premier d'entre eux fut M. Jean LAFON (1892-1902), suivi par MM. Adrien CAYLA (1902-1912), Louis MIALET (1912-1918), Urbain DENIS-REMY (1919-1937), Henry NAYRAGUET (1937-1941).

Suite page 5

Évènement : Commémoration du centenaire 14-18

A l'occasion du centenaire de la signature de l'armistice de la guerre 14-18, notre commune a tenu à donner une importance particulière à la cérémonie de commémoration au monument aux morts. Ainsi, les élèves de l'école et les 3^{ème} du collège Ramadier de Decazeville se sont associés pour rendre un hommage appuyé aux soldats de notre village morts durant cette guerre. Les premiers ont déclamé les noms inscrits sur le monument, sortant de l'anonymat les 57 livinhacois « morts pour la France ». Les seconds ont lu des lettres de « poilu » qu'ils avaient eux-mêmes rédigées, nous invitant ainsi à partager le quotidien des tranchées et l'horreur des combats. Au cours de la cérémonie, rythmée par Fabrice De Luycker et Alexandre Arnal de Zik Mineur, le maire Roland Joffre a lu le message du président de

la République. De nombreux habitants, représentants d'associations avaient répondu à l'invitation de la municipalité. (Suite page5)



Info des Com

Commission cadre de vie : Le « Jour de la nuit » vous connaissez ?

Derrière ce drôle de nom se cache une manifestation nationale ayant pour but de sensibiliser à la pollution lumineuse et notamment à son impact sur la faune et la flore. On parle de pollution lumineuse pour désigner les effets néfastes d'un éclairage artificiel excessif sur l'environnement et la santé.

Pour cette 10^{ème} édition, notre commune a organisé une balade nocturne en partenariat avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Grâce au financement du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural), cette animation était entièrement gratuite. Une trentaine de personnes de tous les âges se sont retrouvées samedi 13 octobre à la tombée de la nuit pour cheminer dans le village et sur les berges du Lot. Sous la conduite d'Elsa, l'animatrice, ils ont pu au fil du circuit écouter la chouette, s'initier aux traces d'animaux mammifères, observer et entendre la chauve-souris avec une « bat box ».

Des photos et une carte locale de la pollution lumineuse ont permis d'échanger sur les espèces impactées – parmi lesquelles l'homme ! – et



de donner quelques chiffres. En 10 ans, le nombre de points lumineux a augmenté de 30% et la durée d'éclairage s'allonge : la nuit est de moins en moins noire... Or nous avons besoin de la nuit. L'affaiblissement de l'alternance jour/nuit fragilise les équilibres biologiques des écosystèmes et perturbe le sommeil des habitants.

Une balade qui s'est bien sûr effectuée sans lampe, ce qui a été appréciée des participants : marcher dans le noir est une expérience somme toute peu courante !

La commission cadre de vie ayant dû refuser des inscriptions, nous envisageons de reconduire cette activité. Pourquoi pas au printemps, saison plus propice à l'observation des animaux et notamment des insectes ?



Commission travaux :

Signalisation

Suite aux différentes demandes, la commune a engagé une procédure de numérotation des rues et maisons restantes sans numéro. Les secteurs concernés sont : Le Bournac, La Carral, La Lande, Route de Mespoulet, Route du Thabord, Village des artisans ainsi que divers numéros sur des maisons neuves. Dès leur réception les plaques seront distribuées. Il restera à la charge des propriétaires de les installer sur la façade de leur maison et d'effectuer les démarches auprès des différents services.

Pour une meilleure orientation dans le village, la signalisation sera reprise afin de localiser les différents bâtiments publics et les commerces.

Le panneau destiné aux pèlerins à l'entrée du Faubourg est en cours de rénovation.



Compteurs Linky : la réponse de la Ville

« La Mairie juridiquement incompétente sur le sujet des compteurs Linky »

Plusieurs administrés ont adressé à M. le Maire des courriers ou l'ont interpellé, sollicitant l'intervention du Conseil Municipal par voie de délibération, et de la sienne par arrêté municipal, afin d'entraver voire suspendre le déploiement des compteurs Linky sur la commune de Livinhac-le-Haut.

La réponse collective de M. le Maire aux personnes sensibles à ce sujet est qu'il ne lui est juridiquement pas possible de donner suite à cette requête.

En effet, la Commune, quoique propriétaire du réseau, a transféré sa compétence au SIEDA (gestionnaire de la distribution publique d'électricité dans l'Aveyron), qui en a lui-même délégué la gestion à ENEDIS.

Par ailleurs, le déploiement des compteurs Linky, qui relève de la responsabilité exclusive d'ENEDIS, a été acté par l'État via plusieurs lois et décrets, pris en application d'une directive européenne du 13 juillet 2009 préconisant la mise en place par les États membres de l'Union Européenne de « systèmes intelligents

de mesure » et intégrés au Code de l'Énergie.

L'interdiction de la pose de compteurs Linky ne relève donc ni des attributions du Conseil Municipal, ni des prérogatives du Maire, et les délibérations et arrêtés municipaux jusqu'alors pris à cette fin par des Conseils municipaux ont tous été jugés comme illégaux et invalidés devant le Juge administratif.

Cependant, attentive aux interrogations et aux inquiétudes des administrés à ce sujet, la Commune a adressé un courrier à ENEDIS l'informant que M. le Maire laissait le libre choix à chacun d'accepter ou de refuser l'installation de ces nouveaux compteurs et qu'il invitait ses administrés en cas de refus à adresser un courrier en lettre recommandée avec accusé de réception auprès d'ENEDIS. Par ce courrier, M. le Maire demande à ENEDIS de bien vouloir respecter le droit de refus de l'installation des compteurs Linky à toute personne exprimant son opposition.

Info DECAZEVILLE

Communauté :

Le Transport à la demande (TAD):

C'est un service à la population, initié par la communauté de communes. Il a deux vocations :

- ⇒ Couvrir les zones non desservies à plus de 500 m d'un arrêt TUB,
- ⇒ Répondre aux besoins de déplacement des zones rurales.

Il est basé sur le principe de réservation préalable.

Comment réserver votre voyage ?

1. Téléphoner au 05 65 43 95 20
Appelez la communauté de communes du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
2. Réservez votre trajet
Indiquez votre nom et votre destination, l'heure et le jour souhaité.

3. Coût : 2€

4. Le départ

Le TAD vous prendra devant votre domicile ou à un arrêt proche, faites signe au conducteur.

5. Qui peut bénéficier du TAD ?

Tous les habitants des 12 communes de Decazeville Communauté.



**Cela vous intéresse ?
Vous voulez en savoir plus ?
Récupérez le dépliant dans
votre mairie ou
les commerces de proximité.**



Mairie. Com

Travaux centre bourg : Enfouissement des réseaux

La première phase des travaux d'aménagement du centre bourg a débuté au mois de mai par l'enfouissement de tous les réseaux souterrains à savoir : l'assainissement (EU), l'adduction d'eau potable (AEP), les réseaux secs (électricité, téléphone et éclairage public) et le réseau d'eau pluviale (EP).

Tous ces travaux ont été réalisés de concert par l'entreprise SARL Rouquette sous la conduite des cabinets GETUDE et A2E pour le compte des maîtres d'ouvrage Decazeville Communauté (EU, AEP), le SIEDA (réseaux secs) et la Commune de Livinhac le Haut (EP et éclairage public).



Rue de la République



Rue de la République
Faire le bon branchement ...

Ils concernaient la place du 14 juin (sous la salle des fêtes), la rue de la République, la rue Panassié et la rue du Couderc.

Après 6 mois d'activité intense l'enfouissement vient de s'achever, il reste maintenant le raccordement de ces nouveaux réseaux chez les particuliers.

La deuxième phase va être l'aménagement de surface (rues, places, accès aux maisons, mobilier urbain et aménagement paysager) tout ce qui va embellir notre village.

Lors du dernier Conseil Municipal nous avons retenu l'offre de la société Colas pour la voirie. Nous attendons le retour d'une nouvelle consultation pour les lots paysager, maçonnerie et serrurerie.

Ces prochains travaux de surface débuteront début 2019.



Rue du Couderc

Le saviez-vous ?

Quel maire fut à l'initiative de la construction de l'école Prosper Alfarcic ?

L'école fête ses 50 ans

C'est le maire Roger Vermande dès 1958 qui lança le projet, grandiose pour l'époque. Et c'est presque 10 ans plus tard que Fernand Lafon inaugura ce nouveau groupe scolaire.

A l'époque il y avait en fait 2 écoles ; l'école maternelle dirigée par Madame Tédjedor et l'école primaire dirigée par Monsieur Ferrand. Les autres enseignants étaient Mesdames Ichès et Ferrand et Monsieur Tédjedor.

Vœux de la mairie :

Le Maire et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la présentation des vœux le Dimanche 13 Janvier 2019 à partir de 11 heures à la salle culturelle de Livinhac Le Haut.

La cérémonie se clôturera par un moment de convivialité.

Appel à la population :

L'école fête ses 50 ans

Élèves, parents, enseignants, personnel communal d'hier et d'aujourd'hui, amis de l'école, vous êtes invités à participer à la fête d'anniversaire de l'école le vendredi 14 décembre, à 17h.

A cette occasion, une fresque réalisée par les élèves de l'Accueil de Loisirs avec le peintre Ignacio Gonzalez sera inaugurée en présence de l'artiste.

Pour monter une petite exposition, nous sommes à la recherche de documents évoquant la création de l'école : articles, anecdotes, travaux d'élèves, et aussi photos scolaires datant des années 67 - 68 - 69 - 70 - 71.

Si vous en retrouvez dans vos archives ou votre grenier, merci de nous les prêter avant le 7 décembre en les déposant à la mairie avec au dos vos noms et adresses ou bien en les remettant à

- Laurence Wenzek : 06 43 73 27 53 - alwenzek@wanadoo.fr
- Mireille Mas : 06 70 74 79 12 - mireille.mas4@gmail.com

La construction d'un bâtiment à vocation commerciale :

Cela fait longtemps qu'on en parle, et enfin ça y est !

Les appels d'offre ont été lancés, et les « plis » ont été ouverts samedi 10 novembre. Les travaux pourront démarrer début 2019.

Le Conseil Municipal avait depuis plusieurs mois acté le projet de réhabilitation du bâtiment communal de la poste, pour le transformer en local commercial. Pour faire quoi, nous direz-vous ?

Le principal objectif est, à n'en pas douter, de préparer l'avenir. L'idée est de doter le village d'un local neuf, moderne équipé aux normes actuelles qui sera la base d'un futur multiservices, quand le moment sera opportun.

La façade donnant sur la place du village, le local s'étendra sur l'arrière du jardin sur près de 200 m².

Les livraisons pourront s'effectuer par l'arrière du bâtiment, accessible depuis les terrains Domergue, Vancaeyzeele et Rouquette nouvellement acquis par la commune.

Un passage piéton sur le côté du bâtiment sera conservé, établissant une liaison douce entre la place du village et les maisons d'un éventuel lotissement qui pourrait croître sur l'immense parcelle Domergue.

En façade, sur la place, deux logements de type T3 seront aménagés.

Nul doute qu'avec un tel local, le service commercial de proximité s'en trouvera rajeuni et conforté !



-FACADE ARRIERE OUEST-



-FACADE SUR PLACE-

Dialogassos

Agenda des manifestations :

- 7 - 8 déc. : Téléthon
- 9 déc. : Olt'His → Théâtre « T'Ady quoi » (15h)
- 12 déc. : Olt'his → Contes pour enfants (15h30, médiathèque)
- 14 déc. : Mairie → 50 ans de l'école (17 h)
- 31 déc. : USPL → Réveillon de la Saint Sylvestre
- 13 janv. : Mairie → Vœux de la municipalité
- 27 janv. : Toujours Jeunes → Quine

Les randonneurs :

C'est en présence de Michel LONGUET, Président du Comité Départemental de Randonnée qu'a eu lieu l'Assemblée Générale des Randonneurs de la Vallée le 6 novembre.

Cette année, nous avons souhaité fêter par la même occasion un anniversaire : cela fait 20 ans que l'association « Les Randonneurs de la Vallée » a été créée en 1998 ; mais dès 1985 existait déjà un petit groupe de marcheurs à l'origine du club. Ils étaient une dizaine, nous sommes une centaine. Le

club au fil des ans a dû se structurer, nous avons dû établir certaines règles mais nous essayons de garder l'esprit de partage, de convivialité qui était le leur. Nous espérons contribuer au mieux à la longévité du club.

Adhérer à une association, c'est avant tout partager une passion commune, créer un lieu d'échange où l'on cultive la compréhension, la tolérance et la solidarité entre tous dans un cadre de bénévolat propice à l'épanouissement de chacun.

La marche à pied est un loisir facilement accessible sans avoir besoin de matériel onéreux, une bonne paire de chaussures et c'est parti ! Chacun va à son rythme sans esprit de compétition et de performance dans le respect d'autrui et de la nature.

Le club des randonneurs de la vallée de Livinhac le Haut se porte bien avec 107 licenciés. Des animateurs compétents et responsables vous proposent des randonnées tous les mardis.

Chaque année nous proposons deux grandes sorties : une en septembre de 3 jours et une en mai de 7 jours. C'est aussi un moyen de mieux se connaître et de découvrir de nouveaux horizons.

Pour renforcer le lien humain et amical nous organisons un repas canard en décembre, nous mangeons la galette ensemble en janvier et nous terminons la saison par un repas au bord du Lot.

Nous avons cette année encore un calendrier bien chargé : un projet de randonnée avec handisport, une rencontre inter club prévue le dimanche 25 novembre, et bien sûr nous continuons nos échanges avec le club de Laissac et peut être celui de Vitrac dans le Cantal.

Un grand merci aux adhérents qui s'occupent de nettoyer les chemins, de trouver de nouvelles randonnées, d'organiser les voyages et plus généralement tous ceux qui font vivre le club.

Merci à la municipalité pour son écoute et son soutien.

Le bureau:

Présidente :Michelle JOFFRE 06 14 60 48 80

Vice Président :Jean Louis DURAND

Secrétaire :Jacqueline MALICORNET

Secrétaire adjointe :Danièle COPCHINSKI

Trésorière :Marie Hélène TARRIER

Trésorière adjointe :Françoise GAILLAC

Site internet : randonneursdelavallee.jimdo.com



AFM
TELETHON
INNOVER POUR GUERIR



7 ET 8
DECEMBRE
2018

Le village continue de se mobiliser pour le Téléthon.

Plusieurs actions sont lancées cette année :

- Une tombola (grilles) avec les produits offerts par les maraîchers et commerçants du village,
- Vente de crêpes réalisées par l'ACE (perlin, fripounet, triolo),

- Vente de fouaces + dessins réalisés par les élèves de l'école,
- Urne dans le hall de la mairie,
- Brocan'livre vente de livres déclassés à la médiathèque,
- Rando VTT et Trail, organisés par OTB12.

Si vous souhaitez participer à l'action du Téléthon, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons le samedi matin à partir de 8h30 pour organiser la vente de fouaces dans le village. Plus on sera nombreux et plus cette action sera conviviale.

Contact : Ch ROCHE Délégué communal.

Comité de rédaction :

Sandra Andrieu, Guy Cournède, Florence Friche, Patricia Galfré, Mireille Mas, Laurence Wenzek,
Contact : Christian Roche - tél. : 05 65 63 64 54

Brin d'histoire : Petite histoire de l'école publique à Livinhac le Haut (Suite de la page 1)

...
En ce qui concerne les jeunes filles de la commune, l'enseignement fut assuré par les religieuses de la Sainte Famille jusqu'à 1904 où elles durent fermer leur école, suite à l'interdiction de tout enseignement aux congrégations religieuses. Cette suppression entraîna naturellement l'ouverture d'une école publique pour les jeunes filles. Se succédèrent alors aux postes d'enseignantes Mmes Marie MONJAUX (1908-1911), Marie POUJOL (1911), Marie MARRE (1911-1918), Jeanne DENIS-REMY (1918-1924), Marie BOS (1924), Louise CALMEL (1924-1937), Juliette FAUCONNIER (1937). Les classes des garçons et des filles se situaient dans un bâtiment acquis le premier février 1875, dans de bonnes conditions pour la municipalité. Il comprenait des locaux très spacieux et bien disposés. Il restera très longtemps (près d'un siècle), le siège des écoles publiques des garçons et des filles. Aujourd'hui, ce bâtiment, rénové et modernisé est devenu la mairie de Livinhac, un monument local...

Quant aux écoles tenues par des religieux, elles durent se séculariser et s'inscrire alors dans le cadre de la loi de 1886... A Livinhac, deux écoles privées (dites écoles libres), se créèrent : une pour les garçons, une pour les filles. Celle pour les filles se situait au faubourg, celle des garçons, ouverte en 1911, au quartier du Truel, dans une grande maison dénommée à l'époque « maison Trémolière ». L'après-guerre verra le regroupement des « écoles libres » dans ce même bâtiment sous le nom de l'école Saint Louis. Plus tard, en 1969, cette école, en manque d'effectifs et de vicaires enseignants, dut fermer ses portes.

Les rythmes scolaires ont peu varié durant près d'un siècle, cinq jours de classe, trois heures le matin, trois heures le soir, un jour de semaine libre (le jeudi) pour l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires. L'année scolaire s'équilibrait en trois trimestres. Les grandes vacances duraient du 15 juillet au 30 septembre, à la satisfaction des populations paysannes car les moissons et les vendanges exigeaient de nombreux bras...

On dénombrerait alors environ 120 élèves des deux sexes fréquentant les diverses écoles de Livinhac et se répartissant pour moitié entre école publique et école privée. Souvent, les enfants d'ouvriers étaient confiés à l'école laïque et les enfants d'agriculteurs à l'école libre. Mais quelquefois, pour la paix des ménages, dans la même famille, les garçons partaient au public et les filles au privé.

L'après-guerre assurera une stabilité dans l'enseignement local. Dans l'enseignement public, souvent les couples d'instituteurs occupaient les postes disponibles, assurant une certaine stabilité à l'institution scolaire locale. Intégrés à la vie du village, ils logeaient, avec leur famille, dans l'appartement qui leur était réservé, au-dessus des classes; la notoriété due à leur fonction, reconnue alors, imposait considération et respect. Et ainsi vivait le village, autour de ses valeurs et de ses contraintes : l'école, le travail à la mine, à l'usine, aux champs... A l'ombre du clocher, une vie s'articulait autour d'un triumvirat essentiel : Le Maire, l'instituteur, le curé... Toute une époque autour de cette trinité républicaine ! Epoque démodée, pittoresque, voir exotique aux yeux d'aujourd'hui, mais qui suscite quelque nostalgie pour nous, les grands parents d'aujourd'hui, élèves des écoles des années 50.

Le XXème siècle est passé et son lot d'enseignants avec. Il serait long et fastidieux d'énumérer tous les noms d'instituteurs qui se sont succédés dans notre école mais quelques-uns ont marqué le village : Mme Juliette FAUCONNIER (1937-1967), M. et Mme CEREDE, M. et Mme TEJEDOR(1957), M. et Mme FERRAND(1966), Mme Claude ICHES (1967) Mme Micheline COTINO (1970), M et Mme BERTRAND (1980), Mme Joceline BOUTONNET (1985) Mme Danielle CAHORS (1988), Mme Mireille MAS (1992), Mme Nadine FICAT (1992),.....

En 1957, une partie des écoles communales fut déplacée dans les locaux situés au bas de la place, aujourd'hui gîte municipal. En juin 1965, sous la municipalité dirigée par M. VERMANDE, sont entrepris les travaux de construction de l'école Prosper ALFARIC. Ces travaux seront terminés en novembre 1966 et l'école occupée dès Pâques 1967, puis inaugurée en mars 1968.

A Laroque, commune de Livinhac, l'unique école a rythmé la vie du petit village, elle en était le cœur. Durant 20 ans, (1962-1982), Mme SOUQUIERE en fut son institutrice émérite. Après son départ, les élèves se dirigèrent vers Boisse Penchot et l'école dut fermer.

L'école Prosper ALFARIC, seule école du village, est aujourd'hui une école moderne, c'est là que s'effectuent les premiers pas des enfants du village vers le savoir, premiers pas sur un long chemin, obligatoire mais si précieux... Ici, à Livinhac, l'école s'est construite avant la première guerre mondiale, s'est épanouie entre les deux guerres, s'est adaptée à l'évolution du village, pour être aujourd'hui en accord avec le monde moderne. Les mœurs, la vie sociale changent, l'école doit intégrer les désirs et les exigences de notre temps, qu'en sera-t-il demain ? C'est la suite de son histoire...

Ecole du passé, école du présent, école de demain, une école au fil du temps qui relie les époques, les générations, comme un couloir de lumière. »

Marc PORTE

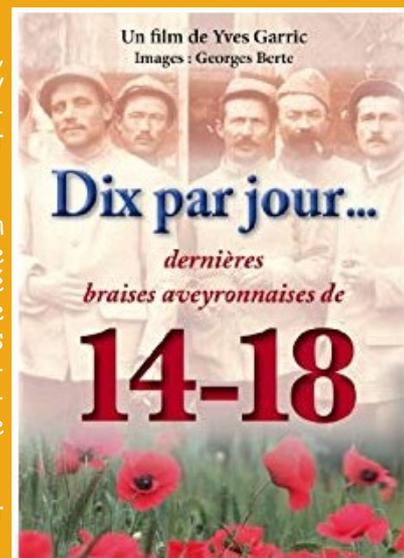
Évènement : Commémoration du centenaire 14-18 (suite)

Une fois la gerbe des officiels et les œillets des enfants déposés sur la stèle du monument, tous ont partagé le vin d'honneur offert par la municipalité dans la mairie. Ils ont pu y découvrir l'exposition mise à disposition par l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) ainsi que le livre « A nos enfants » rédigé par des membres de l'association Olt'His et édité par la mairie ; celui-ci présente les 57 soldats Livinhacois « morts pour la France ».

Rendre hommage à la mémoire des soldats, c'est également ce qu'a voulu faire l'association Olt'his en invitant le journaliste, écrivain et réalisateur Yves Garric. Vendredi 16 novembre à l'espace culturel, une trentaine de personnes a pu découvrir son documentaire intitulé « Dix par jour » : « dix » comme les dix Aveyronnais qui ont été tués « en moyenne » chaque jour durant les quatre années de la guerre. Car, comme le souligne Yves Garric : « Les chiffres de 1914-18 sont tellement gros qu'ils finissent par ne plus rien vouloir dire : comment se représenter les 1 400 000 soldats français tués ? C'est à l'échelle locale que l'hécatombe apparaît dans toute sa réalité. ». Pas d'images sanglantes dans ce film mais une suite de témoignages bouleversants recueillis auprès de descendants d'anciens poilus.

Deux manifestations mais un seul et même objectif : se souvenir pour cultiver la paix.

NB : A la médiathèque, vous trouverez le livre « A nos enfants » à consulter sur place et vous pourrez emprunter le DVD « Dix par jour ».



USPL : Union Sportive Penchot Livinhac

Il est certainement utile de rappeler que notre association est née en 1980 de la fusion des clubs de football de deux villages voisins : Boisse Penchot et Livinhac le Haut.

Avec quarante licences joueurs, elle dispose désormais de deux équipes qui évoluent respectivement en D3 pour l'équipe première et en D5 pour l'équipe 2 (pour le district de l'Aveyron, le championnat se décline en 6 niveaux, de D1 à D6).

Si la réserve, sous la houlette de Bruno Augustin, peut raisonnablement envisager un podium à la trêve, l'équipe fanion, quant à elle, devra se concentrer sur les consignes du coach, Vincent Job, pour s'extirper des profondeurs du classement ...pour garder l'espoir.

N'oublions pas que le Club a fait sien, la devise de Paris :

« *Fluctuât nec mergitur* »



Le groupe des dirigeants, après avoir accueilli Viviane et Lionel Rondot s'étoffe encore avec les arrivées de Cédric Marty, Claude et Nicole Blanc, puis, tout dernièrement de Rose Marie Soares. Il peut ainsi mener à bien toutes les activités indispensables au bon fonctionnement du club.

En effet, les « missions » du bénévole au sein de l'USPL ne se cantonnent pas au domaine incontournable de l'accompagnement des sportifs et de l'entretien des équipements; Il doit aussi composer avec l'extra sportif.

Dans ce domaine, nous pouvons citer : la préparation des réceptions d'après matchs, la réalisation et la distribution de calendriers, l'organisation de deux quines (11 Novembre et Lundi de Pâques), la Nuit de la Saint Sylvestre (280 convives) avec l'aide précieuse de Natacha, Didier et Christine, les repas d'après match, l'AG conviviale en fin de saison et la sortie en Juin sur trois jours, pour tout le club. Depuis cette année, s'ajoute un stage de cohésion, trois jours également, pour les joueurs.



Pour la saison 2018/2019, le bureau est composé de la façon suivante :

Co présidents : Clary Thierry,
..... Rubira Jean François
Secrétaires : Brasquié Nadine,
..... Lyprendi Véronique
..... Rondot Viviane
Trésorier : Rubira Philippe

**L'Union Sportive Penchot Livinhac
vous présente ses vœux de bonheur
et vous souhaite
une très bonne année 2019.**

RÉVEILLON 2018 — MENU

Tendresse Périgourdine et sa douceur sucrée

Escale en bord de mer

Roi de la forêt en civet

Écrasé de pommes de terre et ses pépites de marron

Plateau de la bergère

Création du Maître pâtissier

*Champagne, Gaillac blanc doux, sec,
Gaillac rouge, Café*

*Animation musicale
« No soucy »
DJ Rémy*

Prix 52€

Réservations au **06 03 30 06 29, après 14h**

Toujours Jeunes :

L'année 2018 a débuté par une assemblée générale ordinaire à laquelle une centaine d'adhérents a participé. Après délimitation notre club s'appelle désormais « Club Les Toujours Jeunes ».

Nous avons eu diverses manifestations : le grand quine avec une affluence moyenne et le grand concours de belote où les frères RUBIRA ont terminé en première position.

Puis nous avons rencontré nos voisins à Flagnac pour un autre concours de belote. Au mois d'avril nous avons eu le théâtre du secteur 8 à l'espace Yves Roques à Decazeville et nos danseuses et danseurs nous ont présentés une danse qui s'appelait memory avec de jolis costumes de scène.

Fin avril le club a offert un casse croute aux adhérents.

Chez nous les traditions ne se perdent pas ! En juin repas à la salle des fêtes pour la fête des mères et des pères : 64 personnes ont dansé sur des airs de pasodoble et écouté un troubadour de Montredon qui s'accompagnait à la guitare en chantant des chansons de Brassens.

En juin, traditionnelles grillades au boulodrome et l'après midi concours de boules et jeux de cartes.

Notre sortie annuelle le 26 septembre nous a amenés à Brive où nous avons visité la ville en petit train et nous avons vu une extraction d'ardoises. Ce fut une très bonne journée.

A la salle du club beaucoup d'activités vous attendent le mardi scrabble, le mercredi jeux de société, concours de belote, Rummikub, quine entre les adhérents et le jeudi initiation à l'informatique pour 10 personnes sous les conseils d'une professeure.